

District scout  
Les Ailes du Nord

---

Décorations  
et  
reconnaisances

## **Avant-propos**

Le District scout Les Ailes du Nord compte un grand nombre de bénévoles qui se dévouent auprès des jeunes ou aux différents paliers du Mouvement. Ces bénévoles sont une richesse pour le développement du mouvement scout. Leur implication n'est pas de tout repos et on observe une rotation importante des effectifs.

Depuis les débuts du scoutisme, les différents paliers de l'organisation ont conçu des programmes de reconnaissances et ainsi créé plusieurs types de décorations. Le district Les Ailes du Nord fait bien évidemment partie de ces instances cherchant à mettre en lumière l'apport inestimable de ses membres. La reconnaissance est de faire savoir à nos bénévoles qu'on apprécie leur engagement.

Ce document vise à présenter de façon succincte les différentes décorations et reconnaissances offertes par le district. La promotion de la reconnaissance et des mérites de nos bénévoles est essentielle pour la continuité du mouvement scout.

## **Introduction**

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les informations nécessaires relatives aux différentes décorations et reconnaissances disponibles. Les modalités de présentation d'une recommandation ou d'une demande de reconnaissance y sont brièvement décrites, y compris l'utilisation de certains formulaires, le cas échéant.

Recevoir une décoration de ses pairs, c'est aussi se faire dire publiquement merci et félicitations pour le travail que tu as/nous avons accompli. Les adultes bénévoles sont essentiels au mouvement scout. La reconnaissance permet d'honorer et de remercier le bénévole qu'on apprécie pour les services rendus au sein d'une unité, d'un groupe ou du district. On suscite ainsi généralement chez la personne une motivation supplémentaire à poursuivre ses activités. Le district scout Les Ailes du Nord souhaite que les adultes du mouvement, à quelque niveau que ce soit, soient attentifs à toute action positive réalisée par des scouts ou par d'autres personnes impliquées indirectement dans le mouvement, afin que nous puissions les en remercier.


## Décorations soulignant les années de services



### Les boutons de service

Les boutons de service sont à l'image de la fleur de lys, symbole mondial du scoutisme, et incrusté du nombre d'année de service.

Les boutons de service 2, 5 10, 15 ans se donnent dans les groupes, et ce, durant l'année d'anniversaire. Notez que tous ces boutons sont payés par le district.

Le bouton de 5 ans vient avec le nœud de Carrick  et celui de 10 ans vient avec la médaille Long service.



Pour ceux qui voudraient recevoir leur bouton de 10 et 15 ans lors du gala, vous n'avez qu'à faire la demande au secrétariat.

Les boutons de service 20 ans et plus se donnent lors de la soirée annuelle de reconnaissance du district et ce durant l'année d'anniversaire. (Gala)

## Reconnaisances de groupe



### Certificat « Essor »

Ce certificat est remis lors de la deuxième année d'existence active à un ou des groupes qui ont ouvert une nouvelle unité dans le but de les encourager à prendre de l'expansion et à promouvoir le mouvement scout dans la communauté.



### Plaque « B. P. »

Le grand prix en développement. Ce prix est remis au groupe qui a eu l'augmentation la plus importante toute catégorie confondue.



### Plaque « Olave »

Ce prix est remis à un ou des groupes scouts qui se sont démarqués dans leur milieu par la réalisation d'une activité originale qui sous-tendra la promotion du scoutisme.

On peut faire la demande pour cette reconnaissance en utilisant le formulaire que l'on retrouve dans la section de notre district de la [bibliothèque interne](#) du site web de l'ASC, sous Reconnaissances.

<https://scoutsducanada.ca/document/formulaire-de-candidature-prix-olave/>

### Reconnaissances d'unité



#### Prix « Défis Horizon » (7-8, 9-11, 11-17, 12-14, 15-17, 18-25)

Pour chaque groupe d'âge, un prix peut être remis à des unités scoutesses s'étant démarquées par une activité ou un projet original et mettant en valeur la participation des jeunes. Le prix consiste en un certificat laminé remis aux membres adultes de chaque unité gagnante lors de la soirée de reconnaissance.

On peut faire la demande pour cette reconnaissance en utilisant le formulaire que l'on retrouve dans la section de notre district de la [bibliothèque interne](#) du site web de l'ASC, sous Reconnaissances.

<https://scoutsducanada.ca/document/formulaire-de-candidature-defi-horizon/>

### Reconnaissances individuelles



#### Certificat Hommage Les Ailes

Ce certificat laminé est décerné à un bénévole scout pour son implication dans un comité ou pour une activité particulière, au palier du district.



### Épinglette Les Ailes Or / Argent / Bronze

Ces épinglettes sont remises à des animateurs, gestionnaires, membres du district qui ont démontré une implication soutenue et efficace et qui ont relevé un défi au cours de leur mandat.

L'épinglette **Ailes de Bronze** est remise au candidat ayant su relever un nouveau défi avec succès.

L'épinglette **Ailes d'Argent** est remise au candidat ayant relevé un défi sortant de l'ordinaire par ses actions efficaces.

L'épinglette **Ailes d'Or**, est remise au candidat ayant relevé de façon soutenue un défi permettant au District et/ou son groupe de se démarquer. Ceci exclu une implication qui se limite à une action dans une seule unité.

Veuillez noter que puisque les Ailes soulignent des réalisations distinctes, il n'est plus nécessaire d'avoir obtenu les Ailes de Bronze pour recevoir les Ailes d'argent par exemple.



### Plaque « District »

Cette plaque est remise à des personnes qui, par l'ensemble de leurs actions concrètes, ont aidé à promouvoir et à fortifier le mouvement scout dans leur communauté ou sur le territoire du district. On reconnaîtra en particulier certaines contributions répétées de façon régulière, et échelonnées sur plusieurs années. Le président et le commissaire de district se réservent aussi le privilège d'attribuer cette reconnaissance à une ou des personnes qui ont su se démarquer dans leur engagement scout.



### Médaille « Service Émérite »

La médaille Service Émérite est une médaille en argent sur laquelle figurent l'emblème de l'Association des scouts du Canada et les mots Service Émérite. Cette médaille est destinée à souligner la valeur des services rendus par des bénévoles scouts. Le District peut attribuer cette médaille à des personnes qui répondent à un ou plusieurs critères :

- qui assument ou ont assumé d'importantes responsabilités sur le plan local ou sur le territoire du district
- qui se distinguent ou se sont distinguées par la qualité de leurs services à l'occasion d'un événement exceptionnel.

- qui ont réalisé un projet particulier à la demande de leur district ou de l'Association.



### **Plaque « Carrière Scoute Les Ailes »**

Ce prix est remis à un membre adulte du district scout Les Ailes du Nord actif dans le mouvement depuis plus de 10 ans, pour souligner la constance, la qualité et la durée de son engagement dans son milieu à l'animation et/ou à la gestion. Le récipiendaire aura aussi contribué à la création et/ou au développement du scoutisme dans son milieu.

### **Prix « Persévérance » Adultes et Jeunes**

Ce prix est remis en lien avec la persévérance comme adulte de 30 ans et plus d'ancienneté dans le mouvement et de 11 ans d'ancienneté pour les jeunes.

## Procédures de candidature et utilisation des formulaires

Il est à souligner que le CV scout, document que l'on devait réviser annuellement, n'est plus obligatoire pour faire une demande de reconnaissance au niveau du district.

**Cependant, il demeure nécessaire dans le cas des reconnaissances nationales.**

La majorité des informations sur les membres se retrouvent désormais dans le SISC. Certaines autres demandes peuvent cependant se faire simplement en respectant les consignes appropriées. Les boutons d'années de service sont attribués en fonction des données informatisées (SISC). Chaque groupe doit faire parvenir au secrétariat du district, la liste des différents récipiendaires, selon ses dossiers afin de permettre les mises à jour nécessaires le cas échéant.

À l'exception de la plaque Olave, les reconnaissances de groupe sont attribuées en fonction des informations déjà détenues par le district. Cependant, la plaque Olave doit être demandée en complétant le formulaire de candidature réservé à cet effet. Ce formulaire se trouve dans la section de notre district de la [bibliothèque interne](#) du site web de l'ASC, sous Reconnaissances.

Pour toutes les reconnaissances individuelles, les groupes qui veulent recommander des candidatures peuvent soumettre une ou plusieurs recommandations spécifiant les éléments justifiant de reconnaître leurs bénévoles, avant la date annoncée par le District. Il appartiendra alors au comité de reconnaissances du district d'en faire l'évaluation et d'attribuer la ou les reconnaissances appropriées.

Formulaires de demande de reconnaissance individuelle :

- En ligne : <https://forms.gle/ZFEwLDPMtd1T8nPp8>

- À télécharger : <https://scoutsducanada.ca/document/demande-de-reconnaissance/>

## Reconnaissances nationales

L'Association des scouts du Canada émet aussi des reconnaissances au niveau national. On retrouve la liste des reconnaissances nationales ainsi que les critères de demande dans la [bibliothèque interne](#) du site web de l'ASC, sous Reconnaissances (au palier de l'ASC, pas du district).

Si vous croyez qu'un membre de votre groupe devrait recevoir une décoration nationale, vous devez soumettre au comité de reconnaissance sa candidature en utilisant le formulaire approprié à la reconnaissance souhaitée et soumettre un CV à jour du candidat ou de la candidate. C'est le comité de reconnaissance du district qui acheminera la demande au niveau national, si la demande répond aux critères exigés.

## **Comité « Reconnaissance du District »**

Le comité « Reconnaissance du District » est un sous-comité du Conseil d'administration qui reçoit, prend connaissance et évalue les candidatures soumises. Il peut requérir des renseignements supplémentaires afin de mieux compléter le dossier de candidature en communiquant avec le demandeur au besoin. De plus, il s'assure que les demandes soient acheminées au palier national, et fait la promotion du processus de mise en candidature. Il est composé d'une personne représentant le conseil d'administration du district, d'une personne représentant le commissaire et de deux autres membres provenant de deux groupes différents.

Chaque demande est étudiée par le comité « Reconnaissance du District ». Les membres pour lesquels une demande de reconnaissance nationale est faite et qui ont reçu la Médaille Service Émérite, pourront aussi être référés à l'Association des scouts du Canada en vue des remises.

Les membres du comité de reconnaissance du district s'engagent à communiquer leurs décisions quant aux demandes qui leur sont proposées, même si la réponse à une demande est négative ou différente de celle demandée. En effet, il peut arriver qu'un groupe soumette une candidature pour une décoration spécifique mais que le comité de reconnaissance juge que la demande ne réponde pas aux critères. À ce moment, la demande peut être refusée ou conduire à une autre reconnaissance répondant davantage aux réalisations du membre. Peu importe le cas, le comité de reconnaissance expliquera ses décisions.